

1A – Identifier les principes pédagogiques, les niveaux de compétence du CECRL

AHOU, Ado

Chargé de mission pédagogique, Institut français de Guinée

Domaine

Enseigner

Public

Cette formation de 15 heures s'adresse à des enseignants de français langue étrangère et/ou maternelle.

Prérequis

Ce module issu du Parcours « Introduction » s'adresse à des enseignants **ayant peu ou pas d'expérience de l'enseignement du français langue étrangère dans une perspective de type actionnel**, peu ou pas de pratique du *Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL)* et souhaitant développer des compétences de base pour organiser les apprentissages.

Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du *Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL)*, est requise.

Objectif général

Ce parcours vise l'acquisition de connaissances et la maîtrise de compétences permettant la mise en application des principes retenus par le *CECRL*. Les participants seront en mesure d'identifier les principes de base du *CECRL* ainsi que les niveaux de compétence qui y sont décrits afin d'harmoniser leurs pratiques pédagogiques avec cet outil de référence pour l'enseignement-apprentissage des langues.

Présentation du module

Dans un premier temps, les participants seront amenés à découvrir le *CECRL*, cet outil de référence pour l'enseignement des langues.

Ensuite, ils seront amenés à identifier l'approche pédagogique et les niveaux de compétence décrits dans le *CECRL*.

Dans un second temps, ils mèneront une réflexion sur les orientations à donner à une évaluation en cohérence avec l'approche actionnelle.

Pour finir, ils analyseront des manuels afin de déterminer leur cohérence avec le *CECRL*.

Modalités de travail

La formation est conçue selon une approche de type formation/action où alternent les apports théoriques, les échanges de points de vue et de pratiques, les séquences de réflexion individuelle et les travaux en groupes. La durée du module est de **15 heures** (9 séances de 1h40).

Contenus prévisionnels des séances

Séance 1 : Se présenter, mutualiser ses représentations et ses pratiques de classe, formuler besoins et attentes pour les mettre en regard avec les objectifs du module.

Séance 2 : Identifier les principes pédagogiques fondamentaux du *CECRL*.

Séance 3 : Utiliser la terminologie du *CECRL* (1)

Séance 4 : Utiliser la terminologie du *CECRL* (2)

Séance 5 : Identifier les compétences langagières, les niveaux et les descripteurs

Séance 6 : Reconnaître le niveau d'une activité

Séance 7 : Evaluer en accord avec les principes du CECRL

Séance 8 : Analyser des manuels afin de déterminer leur adéquation avec le CECRL

Séance 9 : Faire une synthèse des contenus de formation

Éléments bibliographiques

- Cadre européen commun de référence des langues : apprendre, enseigner, évaluer, Paris, Didier, 2001
- PUREN, Christian, Histoire des méthodologies de l'enseignement des langues, Paris, CLE international, 1988
- BOURGUIGNON, Claire, Pour enseigner les langues avec le CECRL : clés et conseils, Paris, Delagrave, 2010
- BAILLY Sophie, DEVITT Seán, GREMMO Marie-José, Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer : guide pour les utilisateurs, Strasbourg, Division des Politiques Linguistiques, 2001 / <https://rm.coe.int/16802fc3a8>